

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 250513-2025-05-13-026-DE
Date de télétransmission : 16/05/2025
Date de réception préfecture : 16/05/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17

Présents : 9

Procurations : 1

Objet :

ADIA – Convention pour l'étude de faisabilité pour la rénovation du bâtiment de la mairie

L'an deux mille vingt cinq

Le 13 mai

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 7 mai 2025

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Leila SMITH, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX

Excusés : Mme Emilie VINCENT, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN, M. Pascal BRUN qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX

Absents : M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ, Mme Aurélie VUILLERMOZ

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure BERTRAND

Mme le Maire INFORME le Conseil Municipal que,

L'agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA 01) a été sollicitée dès la fin d'année 2022 afin de voir comment elle pourrait accompagner la commune d'Echenevex dans ses différents projets (voirie et bâtiments). Elle accompagne depuis lors la Mairie d'Echenevex pour différentes études de faisabilité et missions d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le bâtiment de la Mairie d'Echenevex fait face à différentes problématiques :

- **Accessibilité :** à la suite de l'élaboration du schéma d'accessibilité, des travaux de mise en accessibilité doivent être engagés ;
- Faiblement isolé, le bâtiment doit engager des travaux visant une meilleure isolation et des économies d'énergie ;
- Améliorer les espaces de travail, de réunion et stockage, et les flux de public.

Afin d'étudier la faisabilité d'une opération de réhabilitation phasée du bâtiment, une proposition de convention a ainsi été travaillée permettant de recenser plus précisément les besoins, d'analyser les contraintes, avant l'élaboration d'une proposition chiffrée et, au besoin l'assistance à la passation de prestations intellectuelles pour le suivi de projet.

Le montant de la prestation globale est de 3 500 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (1 CONTRE : Mme Anneke VAN DER VOSSSEN),

APPROUVE la convention en vue de l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la Mairie ;

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention.

Marie-Laure BERTRAND
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

